



COLLOQUE

# LA PROTECTION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

7-8 NOVEMBRE 2024

Faculté droit  
& science politique  
Campus Tohannic - Vannes

Ouvert à tous, inscription gratuite

Faculté droit  
& science  
politique

**ubs:**

Université Bretagne Sud

Lab-**LEX** ubs: מרכז  
Laboratoire de recherche en droit UR 7480

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

# **La protection des acteurs économiques à l'ère du numérique**

## **Jour 1 : Jeudi 7 novembre**

***8h30 : accueil***

### ***9h : Propos d'ouverture***

Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN (Professeur de droit public, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique de l'Université Bretagne Sud)

Elise LHÉRITIER (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Directrice du Lab-LEX site UBS, Université Bretagne Sud)

### ***9h15 : Propos introductifs***

Jennifer BOUFFARD (Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Bretagne Sud)

## **I – Les bénéficiaires de la protection**

### **A) La protection au nom de l'intérêt général**

#### ***9h30 : La protection des entreprises face au numérique par le droit de la concurrence***

Vincent GIOVANNI (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne)

#### ***9h50 : La protection des entreprises face au numérique par le droit des entreprises en difficulté***

Romain AZEVEDO (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Montpellier)

#### ***10h10 : La structuration du secteur économique de l'intelligence artificielle générative***

Charlie LLEDO (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)

***10h30 : échanges avec la salle***

***10h45 : pause***

### **B) La protection au nom de l'intérêt particulier**

#### ***11h : Protéger employeurs et travailleurs à l'ère du numérique***

Marie LAFARGUE (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Bretagne Sud, Vice-doyen de la Faculté de Droit et Science politique de l'Université Bretagne Sud)

#### ***11h20 : La protection des acteurs de la construction face au développement de l'immeuble numérique***

Adèle ATANI (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Bretagne Sud) et Brigitte LOTTI (Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Bretagne Sud, Directrice du Master 2 Pratique contractuelle et contentieux des affaires)

***11h40 : La protection des auteurs par l'encadrement juridique des Large Multimodal Models (LMM)***

Marie SOULEZ (Avocate au barreau de Paris, Directrice du département Propriété intellectuelle Contentieux du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats)

***12h : Quelle protection des investisseurs dans l'organisation de pair à pair ? Approche organisationnelle de la régulation des crypto-actifs***

Novruz ALIYEV (Docteur en Droit privé et sciences criminelles de l'Université de Rennes 1, Juriste Marchés Financiers à ProCapital)

***12h20 : La protection des acteurs de l'e-sport***

Emeline GUÉDÈS (Docteure en droit privé et sciences criminelles de l'Université Paris-Saclay, Chargée de mission au ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques)

***12h40 : échanges avec la salle***

***12h55 : pause méridienne***

## **II – Les vecteurs de la protection**

### **A) Les techniques de protection**

#### **1) Les outils traditionnels**

***14h20 : Les liaisons dangereuses entre droit et numérique et la recherche d'un remède effectif : quelques propositions pour une approche différente du législateur***

Letizia COPPO (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Responsable pédagogique du Master en Droit du marché digital et des données à l'Université Catholique de Lyon)

***14h40 : Raviver le rôle de la force obligatoire du contrat pour une meilleure protection des acteurs économiques dans l'écosystème des plateformes***

Basile DARMOIS (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest)

***15h : Restrictions des ventes en ligne et distribution sélective de produits protégés : la recherche d'un équilibre entre la protection du fournisseur et du distributeur sélectif dans l'Union européenne***

Clara GRUDLER (Doctorante en droit privé et sciences criminelles et A.T.E.R. à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

***15h20 : échanges avec la salle***

*15h35 : pause*

## **2) Les outils émergents**

*15h50 : Sécurité des données personnelles : enjeux juridiques et perspectives de protection des acteurs économiques*

Camille TULASNE (ATER en droit public, Université d'Angers)

*16h10 : Vers une spécialisation des acteurs en matière de partage de données à caractère personnel*

Alexandre HUMAIN-LESCOP (Doctorant à l'Institut Polytechnique de Paris)

*16h30 : échanges avec la salle*

*16h50 : fin des travaux de la première journée*

### **Jour 2 : vendredi 8 novembre (matinée)**

*8h30 : accueil*

*9h00 : La cybersécurité des acteurs économiques : les apports de la directive NIS2*

Annabel QUIN (Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Directrice du Pôle Licence en droit à l'Université Bretagne Sud)

*9h20 : La pratique de l'OSINT au service de la cybersécurité des acteurs économiques*

Émilie MUSSO (Docteure en droit privé et sciences criminelles de l'Université Bretagne Sud, responsable juridique chez Anozr Way)

*9h40 : Protéger les acteurs économiques par la mise en place de méthodes de scoring : l'exemple de la loi du 3 mars 2022 portant sur la mise en place du cyberscore*

Gwenaëlle DONADIEU (Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Montpellier, co-Fondatrice de NumDiag)

*10h : échanges avec la salle*

*10h15 : pause*

## **B) Les autorités de régulation**

*10h30 : La partition jouée par les autorités de régulation économique en matière de protection des acteurs économiques à l'ère du numérique*

Nelly SUDRES (Maître de conférences en droit public de l'Université de Montpellier)

*10h50 : La protection des consommateurs à l'ère du numérique*

Marie-Amandine STEVENIN (Présidente de l'UFC Que choisir)

*11h10 : L'accompagnement des acteurs économiques par la CNIL*

Damien ELKIND (juriste à la Direction de l'accompagnement juridique de la CNIL)

***11h30 : Les attendus et les conséquences du droit sur la cybersécurité – relation entre le droit et la cybersécurité***

Christian CÉVAËR (Délégué régional à la sécurité numérique, Division coordination territoriale, Sous-direction stratégie de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI))

***11h50 : échanges avec la salle***

***12h10 : fin des travaux***